

PROGRAMME DE FORMATION

Habilitation Électrique en Basse Tension

ÉLECTRICIEN B1V B2V BR BC BE HO-HOV

Objectifs : Acquérir les compétences afin d'assurer des travaux, des interventions, des dépannages, des essais, des consignations en BT (basse tension) dans des locaux réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension. Connaître et les risques liés à l'électricité Maitriser les règles de sécurité et savoir les appliquer dans l'entreprise. Adopter une conduite efficace en cas d'accident électrique

Public visé : Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des consignations en BT (basse tension) et des interventions ou essais en BT.

Prérequis : Avoir les connaissances de base en électricité et de la pratique professionnelle dans le milieu électrique.
-EPI : chaussures de sécurité, Gillet, Gants.
Le candidat devra par ailleurs maîtriser la compréhension de la langue française.

DUREE : 21h00 heures soit 3 jours.

Nombre de stagiaires : de 4 à 10 personnes

Délais d'accès : Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum.

Tarif : Formation INTER 420€ Net de taxes/stagiaires. INTRA Nous consulter.

Dates des sessions : Nous contacter
04.68.95.74.09 ou consulter notre site internet www.prpsafety.fr

La formation préparation à l'habilitation électrique B1V B2V BR BC BE permet à vos collaborateurs électriciens d'intervenir dans les locaux Basse Tension (BT) en sécurité.

CONTENU : Accueil :
LES CONNAISSANCES

Prévention des risques et réglementation :

- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de travaux non électriques sur les ouvrages électriques
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Les distances d'approche
- Prescription de sécurité applicable aux travaux de construction, d'exploitation et d'entretien des installations et équipements électriques et des réseaux de distribution
- Le matériel : sectionneurs, disjoncteurs, fusibles...
- Les consignations : réglementation, responsabilité... Fondamentaux en électricité
- Loi d'ohm
- Les indices de protection et les classes d'appareillage
- Protection différentielle
- Les effets physiologiques sur le corps humains Protection des personnes contre les contacts directs et indirect
- Les moyens de protection individuelle et collective
- Les prises de terre et liaisons équipotentielles
- Les disjoncteurs différentiels
- La protection contre les contacts direct
- Les schémas de liaisons à la terre (régime de neutre : TT ; TN ; IT)
- Tensions de contact, temps de coupure, résistance des masses, résistance du neutre
- Installations haute tension

PROGRAMME DE FORMATION Habilitation Électrique en ÉLECTRICIEN

Moyens Pédagogiques : Salle de formation de 2m² minimum par personne pour la formation et la réalisation du test théorique (sauf exigence réglementaire différente), supports audiovisuels appropriés aux sujets traités, livret de formation remis à chaque stagiaire.

Moyens humains : Formateurs spécialisés dans la formation habilitation électrique basse tension et la prévention des risques électrique.

Matériel et équipements : Différents types d'EPI : Visières de sécurité anti UV, Gants d'électricien, balisage, système de verrouillage, cadenas, perche ...
Maquette pédagogique : maquette de simulation d'installation électrique habitat tertiaire et industriel.

Les modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis :

Exercices et mise en situation des participants
Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues. Contrôle des connaissances.

Le lieu de formation :

183 Avenue de Prades, 66000 Perpignan
et/ou sur votre site si l'aménagement le permet.

Accessibilité aux personnes handicapées : Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : nous contacter.

Responsable pédagogique et référent technique :

M. KAMEL BELKACEM.
contact@prpsafety.fr

VALIDATION : Une attestation de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique.

Actualisation : 3 ans.

Mise en pratique & sécurité :

Sur matériel pédagogique et/ou sur les installations propres à l'établissement.

-Rédaction des documents nécessaires.

-Énumération des risques dans une armoire, un local ou en champ libre.

-Comportement adapté aux risques, surveillance d'une zone de travail

-Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements EPC / EPI

-Réalisation d'une consignation

-Réalisation d'une intervention générale

Temps d'échange avec formateur/stagiaires

Remise de questionnaires de satisfaction et clôture de la formation.

